



## Compte Rendu ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 9 avril 2014  
à Moloy

### Etaient présents :

#### Collège des personnalités assurant un mandat électif territorial

Catherine BURILLE, maire de LERY, vice présidente de la SEIVA  
Florian PAQUET, maire de MOLOY  
Marc HIERHORZER, maire de LAMARGELLE

#### Collège des associations de protection de l'environnement et de la santé

Richard COURTOT, représentant Pierre GUILLE, président de l'Union Fédérale des Consommateurs de Côte d'Or (UFC 21)

#### Collège des institutions et organismes

Patrick HARCOUET, assistant communication, représentant François BUGAUT, Directeur du CEA de VALDUC

Alain RIVIERE, chef de la division locale de l'ASN représentant Corinne ETAIX, Déléguée territoriale de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

Isabelle GIRARD FROSSARD, responsable du pôle Prévention et Gestion des Risques et Alertes Sanitaires représentant Christophe LANNELONGUE, directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

#### Collège des personnalités qualifiées

Alain CAIGNOL, co-président de la SEIVA

Colette CAZET, habitante de PELLEREY

Jean-Pierre COUVERCELLE, UFR chimie, Université de Bourgogne

Véronique GUITTON, habitante de MOLOY, Vice présidente de la SEIVA

Marguerite BOUTELET, ex – maître de conférence en droit privé, Université de Bourgogne

#### Collège des membres associés

Bernard BONNUIT, ancien maire d'AIGNAY LE DUC

Jean-Claude NIEPCE, représentant Jacques BOUCHARD, président de la Société Française d'Energie Nucléaire Bourgogne (SFEN)

#### Comité scientifique

André LARCENEUX, professeur de géographie à l'Université de Bourgogne

Elisabeth SCIORA, maître de conférences en chimie à l'Université de Bourgogne

#### Journaliste

Eric PIDERIT, journal de la Haute Marne

#### Salariées de la SEIVA :

Catherine SAUT, chargée de mission SEIVA

Elodie JANNIN, chargée de communication SEIVA

### **Excusés :**

Alain HOUPERT, sénateur de la Côte d'Or, Co-président de la SEIVA,  
Henri JULIEN, conseiller général du canton d'AIGNAY LE DUC,  
Catherine LOUIS, conseillère générale du canton de SAINT-SEINE-L'ABBAYE  
Jean RAPENNE, président du Comité pour la transparence autour de Valduc  
Catherine LOUIS, conseillère générale du canton de SAINT-SEINE-L'ABBAYE

### **Absents :**

Marc TUPIN, maire d'ECHALOT et ses représentants éventuels choisis par le Conseil Municipal  
Pascal THEIS, maire de POISEUL LA GRANGE et ses représentants éventuels choisis par le Conseil Municipal  
Bernard PITRE, maire de LE MEIX et ses représentants éventuels choisis par le Conseil Municipal  
Bénigne COLSON, maire de FRENOIS et ses représentants éventuels choisis par le Conseil Municipal  
Charles SCHNEIDER, maire de SALIVES et ses représentants éventuels choisis par le Conseil Municipal  
Charles BARRIERE, conseiller général du canton d'IS SUR TILLE  
Henri JULIEN, conseiller général du canton d'AIGNAY LE DUC  
Isabelle LAJOUX, sénatrice de Côte d'Or  
François PATRIAT, président du Conseil Régional de Bourgogne, sénateur de Côte d'Or  
François SAUVADET, président du Conseil Général de Côte d'Or, député de la 4<sup>ème</sup> circonscription  
Cécile GREATTI, habitante de SALIVES  
Jean-Patrick MASSON, président du Comité VALDUC et président d'Alterre Bourgogne  
Jean Pierre FAVRE, président de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS)  
Bernadette LEMERY, directrice de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS)  
Jean-Pierre MOURAUX, président de l'Ordre des Médecins de Côte d'Or  
Paul ALIBERT, maître de conférence, UFR biologie, Université de Bourgogne  
Christian BAY, ancien maire d'AIGNAY LE DUC  
Bernard DELAULLE, représentant Francis ROBITAILLE, Président du CLAPEN 21  
Cécilia FIALKOVOSKA, habitante de Salives  
Gilles DUPONT, Journaliste au Bien Public  
Véronique GENEVEY, représentant Jean Luc LINARD, Directeur de la de la Direction Départementale des Territoires (DDT) Côte d'Or  
Catherine MORIZOT, directeur de la Sécurité Intérieure (DSI), Préfecture de Côte d'Or  
Colonel Jean-Luc PAULY, directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours (SDIS) de Côte d'Or  
Thierry BESANCON représentant Fabrice FAIVRE, président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) de Côte d'Or  
Jacques BOUCHARD, président de la Société Française d'Energie Nucléaire Bourgogne (SFEN)  
Jean Pierre BELLAT, professeur de chimie à l'Université de Bourgogne  
Claude VENTICINQUE, ancien maire de GRANCEY LE CHATEAU  
André LARCENEUX, UFR géographie, Université de Bourgogne  
Paul ALIBERT, UFR biologie, Université de Bourgogne  
Claire-Hélène BRACHAIS, maître de conférences en chimie à l'Université de Bourgogne  
Jean-François BUONCRISTIANI, maître de conférences en géologie à l'Université de Bourgogne  
Michel FROMM, professeur de physique chimie à l'Université de Franche-Comté  
Mickaël RIALLAND, maître de conférences en physiologie à l'Université de Bourgogne

\*\*\*\*\*

### **A l'ordre du jour**

1. Fonctionnement et organisation
  - Présentation des nouveaux membres

2. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2013
3. Rapport financier 2013
  - o Présentation
  - o Vote
4. Calendrier 2014 : prochaine assemblée générale, réunions à venir

\*\*\*\*\*

Alain CAIGNOL remercie Florian PAQUET, nouveau maire de MOLOY, d'accueillir la SEIVA ainsi que toutes les personnes présentes et ouvre ensuite la séance. Florian PAQUET souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Cette réunion est pour lui l'occasion de découvrir les travaux de la SEIVA.

\*\*\*\*\*

## 1- Fonctionnement et organisation

Suite aux élections municipales, la SEIVA accueille de nouveaux membres tels que Florian PAQUET. Alain CAIGNOL propose de faire un tour de table afin que chacun se présente.

## 2- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 02/12/2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Alain RIVIERE fait remarquer que Corinne ETAIX est membre de la SEIVA en tant que Déléguée territoriale de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et non en tant que Directrice de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), sa deuxième fonction.

## 3- Rapport financier 2013

### 3.1 Présentation

Lors de la dernière Assemblée générale qui s'est déroulée le 2 Décembre, le rapport financier a été présenté. Cependant, l'année n'étant pas terminée à ce moment-là, les comptes n'étaient pas clôturés. Il manquait donc quelques opérations bancaires. La SEIVA a décidé de présenter désormais les comptes sur une année civile.

Dépenses	
Bulletin Savoir & Comprendre, internet	6 223 €
Information et représentation	1 836 €
Expertises et analyses	2 590 €
Stages	0 €
Achat de matériel	0 €
Fonctionnement	2 599 €
Salaires	23 899 €
Charges sociales	16 484 €
<b>Total</b>	<b>53 631 €</b>

Recettes	
Autorité de Sûreté Nucléaire (fonct)	24 000 €
Conseil Général de Côte d'Or (fonct)	2 250 €
Conseil Général de Côte d'Or (emploi)	16 000 €
ASP CUI (contrat CAE)	8 925 €
ANCCLI (rembt présence salariée)	365 €
ACERIB (rembt présence salariée)	354 €
CEA de Valduc (rembt SC)	2 500 €
La Poste (rembt trop perçu)	921 €
Apsalc (rembt trop perçu)	6 €
<b>Total</b>	<b>55 320 €</b>

Il n'y a pas de gros changement par rapport aux comptes présentés le 2 décembre. La plupart des dépenses sont consacrées aux salaires et charges. Plus de 6 000 euros ont été dépensés pour la communication (bulletins d'information, internet, mais aussi information et représentation). Plus de 2500 euros ont été consacrés aux analyses. Le contrat d'Elodie JANNIN se terminant le 30 septembre, la SEIVA ne recevra plus d'aide financière pour ce poste.

Concernant les recettes : La SEIVA, financée principalement par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), par le Conseil Général de Côte d'Or, doit disposer d'une trésorerie en début d'année afin de pouvoir rémunérer ses salariées car les subventions arrivent toujours en décalé.

Globalement, les comptes sont équilibrés depuis plusieurs années.

Échanges :

Marguerite BOUTELET s'interroge sur le fait que la SEIVA n'a rien dépensé pour les stages.

Alain CAIGNOL lui répond que la SEIVA a accueilli un stagiaire en 2013 mais son stage a été de courte durée et n'a nécessité ni de rémunération ni de remboursement de frais puisqu'il ne s'est pas déplacé. Ce dernier pourra présenter les résultats de son rapport lors de la prochaine commission économie. Alain CAIGNOL ajoute qu'après 18 ans d'expérience, la SEIVA manque de sujets et notamment en économie. Il invite donc les membres de l'association à suggérer des thèmes. Seulement, le thème devra plaire à la fois à la SEIVA, au professeur d'Université responsable de l'élève stagiaire et à l'étudiant qui lui même doit se montrer motivé. Ce qui ne facilite pas la tâche.

Véronique GUITTON demande où en est l'offre de stage qui ferait le bilan des études épidémiologiques déjà réalisées.

Alain CAIGNOL lui répond que la SEIVA n'a reçu aucune réponse pour le moment.

Marguerite BOUTELET conseille de prendre directement contact avec un professeur de l'Université.

Catherine SAUT explique qu'il y aurait, en fait, deux stages : le premier pour faire un bilan sur les études épidémiologiques déjà réalisées et le deuxième concernera la faisabilité d'une étude épidémiologique autour de Valduc.

Alain CAIGNOL ajoute que la SEIVA demandera à ses membres s'ils ont des idées de sujets de stage courant mai. La SEIVA prendra ensuite contact avec les professeurs d'Université. L'objectif étant de s'y prendre tôt afin d'accueillir des stagiaires motivés et non des personnes qui viennent à la SEIVA par défaut.

## **3.2 Prévisionnel**

La SEIVA dispose d'assez d'argent pour payer salaires et charges jusqu'au 30 septembre 2014, le contrat aidé d'Elodie JANNIN s'achevant à cette date. La SEIVA va pouvoir fonctionner mais il va être difficile de financer une politique nouvelle, plus audacieuse, dont le projet de tableau de bord, explique Alain CAIGNOL.

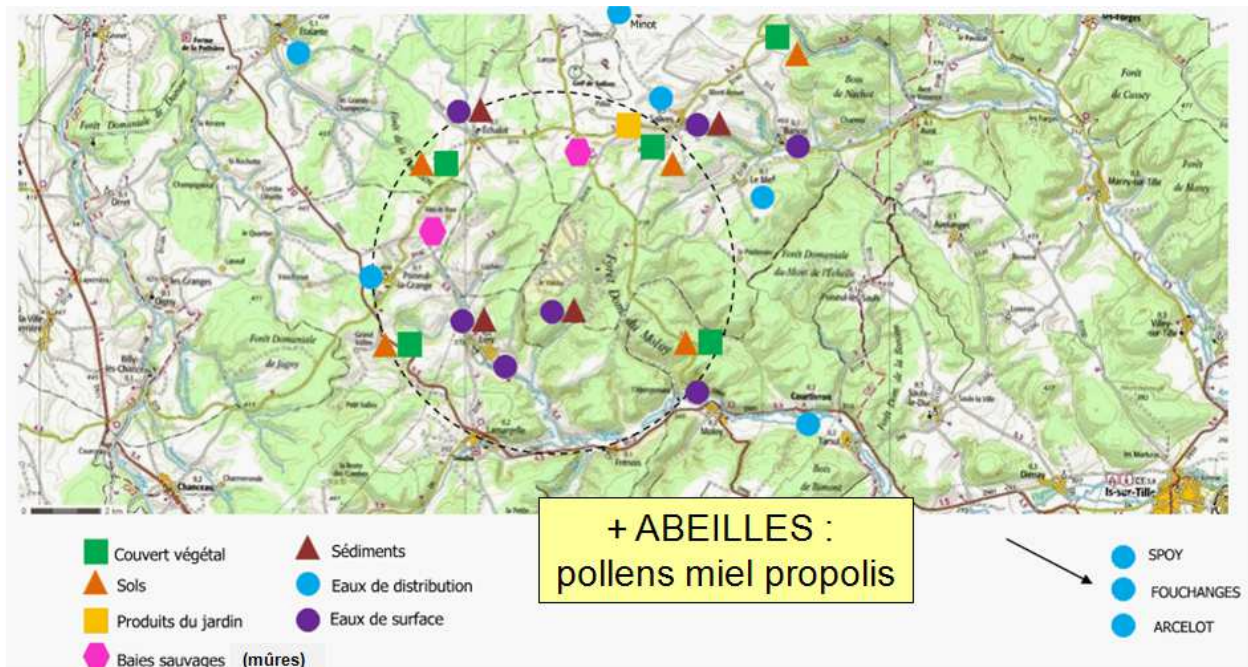
## **4- Projets 2014**

### **4.1 Tableau de bord**

Jean-Pierre COUVERCELLE, responsable du groupe de travail Analyses, présente le projet du tableau de bord de suivi de l'environnement.

Depuis ses débuts, la SEIVA effectue des analyses de radioactivité afin de disposer de résultats indépendants du CEA : eaux potables et superficielles, aliments, air... Les teneurs en radioactivité artificielle, tritium principalement, autour du CEA de Valduc sont recherchées.

Les membres de la SEIVA souhaitent disposer d'une information plus complète et précise sur leur environnement, en vue de déterminer l'impact des rejets sur la santé, c'est pourquoi ils ont demandé à l'ACRO d'effectuer un tableau de bord pluriannuel de suivi de l'environnement.



L'ACRO a suggéré d'analyser notamment les abeilles, indicateurs pertinents.

L'ACRO peut réaliser les prélèvements, les analyser et ensuite faire une interprétation des résultats et des données obtenues.

ACRO	ANNEE 1	ANNEE N + 1	ANNEE N + 2	ANNEE N + X
Analyses	32 148 €	16 074 €	16 074 €	10 716 €
Abeilles gestion & analyses	13 739 €	13 739 €	- €	- €
Rendu	3 672 €	3 672 €	3 672 €	3 672 €
<b>Total (€ TTC)</b>	<b>49 559 €</b>	<b>33 485 €</b>	<b>19 746 €</b>	<b>14 388 €</b>

SEIVA*				
Gestion de projet	4 257 €	4 257 €	4 257 €	4 257 €
Restitution (information)	3 657 €	3 657 €	3 657 €	3 657 €
<b>Total (€ TTC)</b>	<b>7 913 €</b>	<b>7 913 €</b>	<b>7 913 €</b>	<b>7 913 €</b>

<b>Total (€ TTC)</b>	<b>57 472 €</b>	<b>41 398 €</b>	<b>27 659 €</b>	<b>22 301 €</b>
----------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Hypothèses de calcul :

\*Base 3 mois travail ( ingénieur 76h/mois 23 € TTC/h) + Abeilles 20 jours

\*\* Au vu des résultats, on ne garde que les points les plus intéressants et on espace les prélèvements  
Abeilles : on arrête après 2 ans

Analyses : on stabilise à 1/3 des analyses de l'année 1 (point tournant, arrêt de certaines analyses....)

La première année, une analyse peut être faite sur l'ensemble des facteurs. Selon les résultats, la SEIVA pourra réduire les coûts en supprimant les expertises jugées non pertinentes.

Catherine SAUT, chargée de la partie scientifique de la SEIVA, ajoute que l'objectif est d'évaluer précisément la dose reçue par les riverains. L'étude d'impact de Valduc est maximisée : le calcul est réalisé en maximisant les doses. Le résultat est donc surévalué.

Le rôle de la SEIVA est d'informer la population et donc de produire ses propres données, continue Jean-Pierre COUVERCELLE. Les résultats de ces analyses seront consultables sur le site internet de la SEIVA notamment.

Échanges :

A la question « Quelles analyses seront effectuées ? », il est répondu que seront analysés le tritium, la radioactivité alpha et beta ainsi que des spectrométries gamma.

Colette CAZET demande si la SEIVA analysera les lichens.

Ce n'est pas prévu dans le tableau de bord. Alain CAIGNOL d'ajouter : la SEIVA a déjà réalisé une étude sur les lichens. Les résultats sont disponibles sur le site internet.

Concernant les abeilles, Alain CAIGNOL précise que l'analyse ne concernerait pas uniquement le miel. Le pollen, la cire et la propolis vont être examinés. Pour ce faire, des pièges à pollen, accumulés sur les pattes des abeilles, seront installés à l'entrée des ruches.

L'ACRO est un laboratoire compétent et s'associer avec eux tant dans le processus d'analyses que dans l'interprétation des résultats est positif pour la SEIVA, d'après Jean-Pierre COUVERCELLE. Les suggestions de l'ACRO se basent sur l'étude de l'environnement global : des vents dominants, de la circulation des nappes phréatiques, etc.

D'après Alain CAIGNOL, l'ACRO était surprise du nombre important d'analyses réalisées par la SEIVA depuis sa création.

Le financement du projet reste à trouver.

D'après Alain RIVIERE, la SEIVA risque d'être plus limitée au niveau financier dans les années à venir à cause des restrictions budgétaires.

Le projet ne pourra pas être financé par une seule et même structure, répond Jean-Pierre COUVERCELLE. Si l'objectif est d'informer de façon indépendante, crédible et sincère, alors la SEIVA doit pouvoir produire ses propres données. Si elle n'a pas de moyens alors elle se contentera de copier les résultats de Valduc. Si la SEIVA ne collabore pas avec un organisme compétent et ne réalise pas d'expertises, Jean-Pierre COUVERCELLE ne voit pas l'intérêt de donner sa caution scientifique.

Alain RIVIERE suggère de réduire le nombre d'analyses et/ou les fréquences afin d'obtenir un coût acceptable.

Catherine SAUT répond que l'ACRO connaît le budget de la SEIVA et que le laboratoire a présenté un plan réduit. Le tableau de bord aurait pu être bien plus important. Catherine SAUT ajoute que toutes les analyses ne seront pas à réaliser tous les ans. La première année est la plus coûteuse car c'est la première année que la SEIVA obtiendra toutes les données.

Jean-Pierre COUVERCELLE complète en affirmant que la SEIVA recherche un financement pour un projet pertinent. Ces budgets ne sont pas élevés pour lui qui est enseignant-chercheur à l'Université de Bourgogne.

Selon Alain RIVIERE, la demande de la SEIVA est légitime mais autant que, par exemple, celle de la CLI de Bordeaux sur un autre phénomène, autant que celle de Marseille sur un autre phénomène, etc. Tout est une question de priorisation.

« Quel est le rôle de la SEIVA si elle n'a pas les moyens de réaliser des analyses ? », conclut Jean-Pierre COUVERCELLE. Pourquoi ne pas accepter que Valduc participe financièrement, étant donné que c'est l'ACRO, organisme indépendant, qui réalisera les analyses ?

Patrick HARCOUET propose d'en rediscuter ultérieurement.

## **5- Calendrier**

### **5.1 GT Information**

Le groupe de travail Information se réunira le 16 avril à 14h30 à la Mairie de Léry pour décider du contenu éditorial du prochain bulletin Savoir & Comprendre.

### **5.2 DLA – Dispositif local d'accompagnement**

Elodie JANNIN explique que la SEIVA a rencontré à plusieurs reprises le Pôle d'Economie Solidaire, un organisme qui a pour but d'accompagner et d'aider les associations de Côte d'Or à pérenniser leurs emplois, au travers du DLA : Dispositif local d'accompagnement.

Les objectifs de cette collaboration :

- revoir la stratégie interne-externe de la SEIVA
- pérenniser le deuxième emploi, à savoir l'emploi d'Elodie JANNIN

Suite au diagnostic réalisé, le PES nous a proposé deux actions, à savoir:

- revoir le projet associatif
- revoir l'organisation interne et les ressources humaines

La 1<sup>ère</sup> action est de revoir le projet associatif : formaliser la raison d'être de la SEIVA, ses valeurs, et ses missions. Ce travail durera au total 1,5 jours et la SEIVA sera accompagnée par Pierre TAVERNIER, d'AT Conseil, cabinet de conseil et de formation. La première réunion se tiendra le 23 avril à Dijon.

La deuxième – l'organisation interne et les ressources humaines – se fera en 2 jours avec Virginie TAUPENOT, Uniformation. L'objectif sera de travailler sur les missions des bénévoles dirigeants et des salariées, et la coordination entre eux et de revoir la notion de membres et de membres dirigeants.

Elodie JANNIN précise que le diagnostic et l'accompagnement sont gratuits.

Elodie JANNIN invite les membres de la SEIVA à participer à la réunion du 23 avril, en sachant que les personnes devront être motivées. Si les membres présents s'impliquent et se montrent motivés alors le PES aidera la SEIVA dans sa recherche de financements.

Marc HIERHOLZER exprime le désir de participer à ces réunions.

### **5.3 Commission économie**

Une Commission économie se tiendra à l'automne. Alain CAIGNOL demande aux membres de la SEIVA de suggérer des thèmes.

## **5.4 Autres**

La campagne d'analyses de l'eau potable sera réalisée en juin. Un Savoir & Comprendre sortira en décembre et la prochaine Assemblée Générale se tiendra en janvier 2015.

Alain CAIGNOL remercie les membres présents pour leur participation.